



Session 2023

CONCOURS EXTERNE :

BAP J – Technicien-ne en Gestion administrative

EPREUVE PROFESSIONNELLE

(Durée 3h – Coefficient 3)

09 Juin 2023

Toute mention d'identité sur toute autre partie de la copie que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

Le sujet que vous devez traiter comporte, cette page y comprise, 6 pages numérotées de 1 à 6.

Les candidats répondront directement sur la copie double.

Les 2 documents (sujet et copie double) sont à rendre en fin d'épreuve.

L'usage de tous documents autres que ceux fournis, quelle qu'en soit la forme, est strictement interdit.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Les téléphones portables doivent être éteints (pas uniquement en mode silencieux ou vibreur).

Une attention particulière sera portée à la qualité de rédaction des réponses.

I] Développer les sigles suivants (16 points)

I.1) RGPD

I.2) BUT

I.3) HRS4R

I.4) CPF

I.5) GBCP

I.6) HCERES

I.7) DDRS

I.8) FIPHFP

I.9) RIFSEEP

I.10) CVEC

I.11) PRAG

I.12) ECTS

I.13) UFR

I.14) BIATSS

I.15) REFERENS

I.16) TMM

II] Questions ouvertes (30 points)

II.1) Qu'est-ce que l'approche par compétences ?

II.2) Quels sont les principaux changements introduits par la réforme des études de santé ?

II.3) Qu'est-ce qu'un point d'indice dans la Fonction publique ?

II.4) Statut général des fonctionnaires : Citez 3 droits et 3 obligations du fonctionnaire

II.5) Un fonctionnaire peut bénéficier au cours de sa carrière de deux types d'avancements, quels sont-ils ?

II.6) Qu'est-ce que la GBCP ?

II.7) Quelle est la durée du mandat d'un président d'université ?

II.8) Qui est chancelier(e) des universités ?

II.9) Expliquez la réforme du baccalauréat en quelques lignes ?

II.10) Qu'est-ce que le recours à l'article 49.3 de la constitution ?

II.11) Formation professionnelle dans la fonction publique : En quoi consiste le CPF ?

II.12) Qu'est-ce que le GIEC ?

II.13) Qu'est-ce que la déconcentration et la décentralisation ?

III] Corriger les fautes d'orthographe, de grammaire ou de conjugaison dans le texte suivant en les reportant sur la copie d'examen (14 points)

Exemple d'une faute d'orthographe, de grammaire ou de conjugaison à corriger dans le texte et à reporter sur la copie d'examen : était = été

Denise était venue à pied de la gare Saint-Lazare, où un train de Cherbourg l'avait débarqué avec ses deux frères, après une nuit passée sur la dure banquette d'un wagon de troisième classe. Elle tenait par la main Pépé, et Jean la suivait, tout les trois brisés du voyage, effarés et perdus, au milieu du vaste Paris, le nez levé sur les maisons, demandent à chaque carrefour la rue de la Michodière, dans laquelle leur oncle Baudu demeuré. Mais, comme elle débouchait enfin sur la place Gaillon, la jeune fille s'arrêtat nette de surprise.

— Oh! dit-elle, regarde un peu, Jean! Et ils restèrent plantés, serrés les uns contre les autres, tout en noir, achevant les vieux vêtements du deuil de leur père. Elle, chétive pour ses vingt ans, l'air pauvre, portait un léger paquet; tandis que, de l'autre côté, le petit frère, âgé de cinq ans, se pendait à son bras, et que, derrière son épaule, le grand frère, dont les seize ans superbes florissaient, était debout, les mains balantes.

— Ah bien! reprit-elle après un silence, en voilà un magasin!

C'était, à l'encoignure de la rue de la Michodière et de la rue Neuve-Saint-Augustin. Denise hochât la tête. Elle avait passé deux ans là-bas, chez Cornaille, le premier marchand de nouveautés de la ville; et ce magasin, rencontré brusquement, cette maison énorme pour elle, lui gonflait le coeur, la retenait, émue, intéressée, oublieuse du reste. Dans le pan coupé donnant sur la place Gaillon, la haute porte, toute en glace, montait jusqu'à l'entresol, au milieu d'une complication d'ornements, chargée de dorures. Deux figures allégoriques, deux femmes riantes, la gorge nue et renversée, déroulait l'enseigne: Au Bonheur des Dames. Puis, les vitrines s'enfonçaient, longeaient la rue de la Michodière et la rue Neuve-Saint-Augustin, ou elles occupaient, outre la maison d'angle, quatre autres maisons, deux à gauche, deux à droite, achetée et aménagée récemment. C'était un développement qui lui semblait sans fin, dans la fuite de la perspective, avec les étalages du rez-de-chaussée et les glaces sans teint de l'entre-sol, derrière lesquels on voyait toute la vie intérieure des comptoirs. En haut, une demoiselle, habillée de soie, taillait un crayon, pendant que, près d'elle, deux autres déplaient des manteaux de velours.

IV] Traduire en français l'article L.611-5 – modifié par la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 – art.7 – Code de l'éducation (10 points)

A professional integration observatory is set up in each university by decision of the Board of Directors, after consultation with the Academic Council's Training and University Life Committee. This observatory fulfils the mission defined in 1° of article L. 124-2.

Together with the professional bodies associated with higher education in accordance with article L. 611-2, this observatory:

- 1° Presents students with a wide range of internships and job offers, in line with the courses offered by the university and the needs of companies;
- 2° Assists students in their search for internships and their first job, keeping them informed of developments in the job market;
- 3° Advises students on issues related to employment and professional integration;
- 4° Prepares students for pre-employment interviews on request;
- 5° Identifies companies, associations and public bodies likely to offer students work experience related to the university's main areas of study, with a view to signing internship agreements with them;

6° Informs students about careers in the civil service, and helps them to identify and prepare for career paths in the civil service.

The observatory submits an annual report to the Academic Council's Training and University Life Committee on the number and quality of internships completed by students, and on their integration into their first employment.

Statistics on students' professional integration rates, recorded one and two years after graduation, are published on the establishment's website and, for courses registered with the establishment, as part of the national procedure provided for in the second paragraph of I of article L. 612-3. They are considered when the establishment examines the application for accreditation of its offer conferring a university degree or title, in accordance with article L. 613-1. All students must be informed of this information before they embark on a new cycle or higher education course.

A national observatory for the professional integration of higher education graduates collates the statistics produced by the observatories of the various establishments and coordinates their joint actions. An order issued by the Minister for Higher Education specifies the organization of this body and the representation arrangements within the observatory for those involved in higher education establishments.

V] Cas pratique (15 points)

Vous êtes affecté(e) en qualité d'assistant(e) de direction à la Direction de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) . Le Rectorat souhaite organiser un colloque, le 30 juin 2023, pendant la période des examens/concours ITRF. La secrétaire de direction du Rectorat sollicite pour ce faire un amphithéâtre d'une capacité d'accueil de 200 personnes et la possibilité de proposer aux intervenant(e)s et aux participant(e)s un accueil café.

Votre directrice vous demande de rédiger une réponse négative au Rectorat et vous précise toutefois de proposer le contact de la secrétaire du Président de l'Université afin d'explorer une autre possibilité d'accueil.

Rédigez votre proposition de réponse.

